

Cet ouvrage n'est pas un traité de grande envergure comme ceux des auteurs français Planiol et Ripert et Baudry-Lacantinerie, mais il dépasse ce qui pourrait être simplement qualifié de précis. Dans le contexte du droit québécois, c'est un classique en matière de droit des obligations, même s'il est incomplet à cause de l'absence de deux grandes composantes : la responsabilité délictuelle et la prescription extinctive.

L'auteur, professeur et membre du Barreau, est un des juristes les plus connus et les plus respectés de toute la communauté juridique québécoise. Dans le présent ouvrage, il reprend l'essentiel de ce qu'il avait publié, sous le même titre, aux Presses de l'Université de Montréal en 1970 ; mais cette seconde édition, revue et augmentée, comporte des modifications et des remaniements qui rendent compte de l'état du droit au 1^{er} janvier 1983, date à laquelle l'ouvrage est à jour. Après 13 ans, M^e Baudouin a cru bon d'actualiser une œuvre déjà fort bien appréciée, afin de lui conserver sa pleine valeur juridique, face à ce qui aurait pu apparaître comme un vieillissement déphasé des connaissances.

Après une introduction générale d'une vingtaine de pages, l'ouvrage est divisé en trois livres : le livre premier traite des sources des obligations, le livre deuxième est consacré aux effets des obligations, alors que le livre troisième porte sur l'extinction et la transmission des obligations.

Le livre premier comporte deux parties : les actes juridiques et les faits juridiques. On saisira facilement l'importance que l'auteur accorde aux sources par le fait que ce livre représente environ la moitié de son texte, même s'il fait abstraction des obligations d'origine délictuelle et quasi délictuelle.

Le livre deuxième comprend lui aussi deux parties : l'une qui aborde les effets généraux des obligations et l'autre qui est centrée sur les effets spéciaux à certains types d'obligation.

Le livre troisième porte sur l'extinction et la transmission des obligations. Il est divisé en six chapitres dont le dernier, qui constitue un ajout par rapport à l'édition précédente, est consacré à la cession de créance.

L'architecture d'ensemble de l'ouvrage reflète les qualités d'analyse et de synthèse que nous avons l'habitude de rencontrer dans les œuvres du professeur Baudouin. C'est une présentation ordonnée et bien intégrée de notre droit commun en la matière, qui tient également compte de certaines lois particulières comme la *Loi sur la protection du consommateur* et du droit de l'avenir mis en lumière par le *Projet de Code civil*. Cette étude détaillée de la théorie générale des obligations est appuyée par une recherche jurisprudentielle approfondie.

Nous sommes donc heureux de saluer la publication de cet ouvrage fondamental sur l'anatomie et le fonctionnement du droit des obligations. Sa clarté et son souci de la précision en font un excellent outil de travail pour l'étudiant comme pour le juriste chevronné. Sa consultation en est facilitée par une table des matières plus complète que dans l'édition précédente, ainsi que par une table des textes, une table de jurisprudence et un index analytique.

Claude FERRON
Université Laval

Raoul P. BARBE, *La réglementation*, Montréal, Wilson & Lafleur — Sorej, 1983, ISBN 2-89266-001-7.

C'est avec plaisir que nous avons accepté de commenter le récent ouvrage de M^e Raoul Barbe, fonctionnaire au ministère de la Justice du Québec. Ce dernier a œuvré depuis une dizaine d'années tant au Bureau des règlements qu'à la Commission de refonte des lois et règlements, à la réforme de la réglementation au Québec. L'ouvrage de 366 pages qu'il publie chez Wilson & Lafleur — Sorej est un recueil de textes sur